RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 50056
Numéro SIREN : 076 520 568
Nom ou dénomination : ADS

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2021 sous le numéro de dépôt 2244

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ADS

Société Anonyme au Capital social de 17.756.460 €uros

Siège social : le chalet des villards - ARC 1800 - 73700 BOURG SAINT MAURICE

SIREN : 076 520 568 - R.C.S : CHAMBERY

7244 -

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 FEVRIER 2021

...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition du Conseil d'administration, de nommer Madame Marie ARTAUD-DEWITTE en qualité d'administratrice, en remplacement de Monsieur Bernard CHAPUIS, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

Cette résolution recueille **7 557 150 voix favorables**
0 voix défavorables
0 voix d'abstention

et en conséquence est adoptée

...

NEUVIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie conforme ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées et d'une façon générale faire ce que nécessaire.

Cette résolution recueille **7 557 150 voix favorables**
0 voix défavorables
0 voix d'abstention

et en conséquence est adoptée

Pour extrait

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ADS

Société Anonyme au Capital social de 17.756.460 €uros

Siège social : le chalet des villards - ARC 1800 - 73700 BOURG SAINT MAURICE

SIREN : 076 520 568 - R.C.S : CHAMBERY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 FEVRIER 2021

...

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition du Conseil d'administration, de nommer Madame Florence LIBRE en qualité d'administratrice, en remplacement de Monsieur Michaël PASQUET, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

Cette résolution recueille **7 557 150 voix favorables**
0 voix défavorables
0 voix d'abstention

et en conséquence est adoptée

...

NEUVIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie conforme ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées et d'une façon générale faire ce que nécessaire.

Cette résolution recueille **7 557 150 voix favorables**
0 voix défavorables
0 voix d'abstention

et en conséquence est adoptée

